

~~1875~~  
~~1875~~

Brun de la Montaigne

BRUN  
DE LA  
MONTAIGNE  
ROMAN D'AVENTURE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS, D'APRÈS LE MANUSCRIT UNIQUE DE PARIS

PAR

PAUL MEYER



PARIS  
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>  
56, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXV

**Brun de La Montaigne Roman  
d'aventure publié pour la  
première fois, d'après le  
manuscrit unique de Paris**

**Anonyme**



**Firmin Didot, Paris, 1875**

**Exporté de Wikisource le 19/09/2017**

# TABLE DES MATIÈRES

(ne fait pas partie de l'ouvrage original)

---

PRÉFACE

BRUN DE LA MONTAIGNE

VOCABULAIRE

TABLE DES RIMES

---



## P R É F A C E

---

**L**E manuscrit qui nous a conservé tout ce que nous possédons du roman de *Brun de la Montaigne* est un livre de 82 feuillets ayant le format d'un in-4° (22 centimètres sur 15 centimètres et demi), écrit sur parchemin dans la seconde moitié du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Il appartient à la Bibliothèque nationale, où il porte le n° 2170 du fonds français<sup>[1]</sup>. Sous la même couverture, et par conséquent sous le même numéro, se trouve un manuscrit entièrement distinct, celui d'après lequel a été publiée en 1861 la chanson d'Aien d'Avignon qui fait partie du tome sixième du Recueil des Anciens Poètes de la France.

Il s'en faut que les 82 feuillets du manuscrit contiennent le

poème entier : nous n'avons aucun moyen d'apprécier avec quelque exactitude l'étendue de la portion qui nous manque, mais il est à croire qu'elle devait être considérable. Voici l'analyse de la partie conservée.

Butor de la Montaigne a épousé, déjà vieux, une jeune femme dont il a eu un fils. Le poème s'ouvre au moment de la naissance de l'enfant. Le sire de la Montaigne convoque ses principaux vassaux et leur expose que son désir est de faire porter le nouveau-né dans la forêt de Brecliant, auprès d'une source où les fées avaient accoutumé de se réunir pendant la nuit. Aucune remontrance ne peut le détourner de son projet ; et finalement l'un de ses principaux vassaux, appelé Bruiant, se charge, accompagné d'une suite nombreuse, de porter l'enfant dans la forêt et de veiller sur lui à distance, pendant qu'il sera exposé auprès de la fontaine. Bientôt trois fées d'une beauté merveilleuse s'approchent en chantant de la fontaine et se prennent à considérer l'enfant. Deux d'entre elles s'empressent de le combler de leurs dons : l'enfant aura toute beauté et toute courtoisie ; il sera redouté dans les guerres et les tournois, et honoré de tous. Mais la troisième, la plus puissante des trois, piquée de ce que les deux autres l'avaient devancée, se montre moins favorable : l'enfant « sera mendiant d'amie en sa jeunesse » (v. 974) ; celle qu'il aimera ne répondra pas à son amour ; il sera un nouveau Tristan, et elle lui en donne le nom (v. 983). C'est vainement que les deux bonnes fées s'efforcent de la ramener à des sentiments plus bienveillants : elle s'aigrit de plus en plus, et veut que le malheureux enfant voie sa bien-aimée épouser, lui présent, un vilain bossu (v. 1030). Après s'être querellées quelque temps, les trois fées se retirent, l'une

d'elles ayant passé au doigt de son petit protégé un anneau d'or fin.

Les chevaliers, qui avaient assisté à toute la scène, sortent du bois où ils étaient cachés, viennent reprendre l'enfant et le rapportent au seigneur de la Montaigne qui se montre fort satisfait du récit de ses hommes et s'inquiète médiocrement des malheurs annoncés par la méchante fée. L'enfant est baptisé en grande pompe sous le nom de *Brun*, et Butor de la Montaigne fait annoncer une fête avec tournoi pour l'époque des relevailles de sa femme.

Sur ces entrefaites, une dame de bonne mine se présente au château pour servir de nourrice au petit Brun. Aussitôt agréée, elle s'enferme avec l'enfant, lui donne ses soins, l'endort, puis disparaît subitement, pour revenir avant le réveil de son nourrisson. C'était la fée qui lui avait mis l'anneau au doigt.

Au jour dit, le tournoi annoncé a lieu. Butor, quoique avancé en âge, y porte les coups les meilleurs. Mais un bien grand malheur lui arrive. Bruiant, son plus fidèle vassal, désarçonné par lui, se blesse grièvement en tombant de cheval. Il se fait transporter chez lui couché sur une litière, mais il meurt en chemin avant d'avoir pu revoir les siens. À ses derniers moments, il se montre résigné, et comme toujours dévoué à son seigneur ; mais il redoute que Hermant son fils cherche plus tard à venger sa mort (v. 2696-7).

La bonne fée prit soin du jeune Brun pendant quinze ans. Alors elle lui dit (v. 2792 et suiv.) : « Gentil damoiseau, le temps est venu où vous penserez à aimer. Bientôt vous connaîtrez une dame pour qui vous souffrirez beaucoup de peines. Pour moi, je vous quitterai jusqu'au temps où ce

premier amour cessera. » Brun la supplie vainement de rester : elle persiste dans son dessein. Brun aimera pendant dix ans une dame qu'il verra épouser un vilain bossu. Au bout de ce temps, la fée sa nourrice reviendra à lui et le réconfortera. Ayant ainsi parlé, elle disparaît (v. 2874).

Le jeune homme fait serment aussitôt de l'aller rejoindre, et il part monté sur son destrier. Il la retrouve, en effet, auprès de la fontaine où, tout enfant, il avait été exposé. Il reçoit d'elle de nouveaux conseils et se met en voie pour chercher aventure.

Les aventures ne lui manquent pas. Un messager qu'il rencontre lui ayant appris qu'une grande fête doit être donnée à un château appelé la Tour-Ferrée, par la fée Morgue, cousine du roi Artus, il s'empresse de s'y rendre. Il n'y parvient pas sans avoir à lutter successivement contre trois chevaliers dont l'un, le « chevalier hideux », était particulièrement redoutable. Il se débarrasse heureusement de ses adversaires et parvient à la Tour-Ferrée, qui est aussi appelée le « Muable manoir ». Bien accueilli par la fée Morgue et par les dames de céans, il ne tarde pas à devenir amoureux. Le roman reste interrompu au milieu de la scène où Butor déclare ses sentiments à celle qu'il aime, et reçoit d'elle une réponse peu favorable. C'est donc le moment où les pronostics de la méchante fée vont se réaliser.

Nous ne pouvons deviner la suite des aventures de Brun de la Montaigne, dont nous n'avons évidemment ici que le commencement. Nous savons que son amour sans espoir devait durer dix ans. Sans doute des événements variés devaient prendre place dans ce laps de temps. Au nombre de ces événements, faut-il placer la guerre de Butor avec le fils de Bruiant, ou cette guerre n'avait-elle lieu qu'après les dix

années ? Nous n'en savons rien ; mais ce qui est certain, c'est qu'elle devait tenir une place dans le poème. Ce n'est pas pour rien qu'après avoir conté la mort de Bruiant, l'auteur nous dit :

Quant il fu trespasés il y ot tel tourment  
Que puis en furent mort li. l. des cent.  
S'emporta on le corps ou païs vistement,  
Mais puis en mourut il asés vilainement  
Maint homme souffissant, se l'estoire ne ment,  
Ainsi com vous orrés se chascun bien m'entent.

Ce que nous savons encore, et nous l'aurions conjecturé alors même qu'on ne nous l'aurait pas annoncé, c'est que finalement Brun sortait victorieux de la lutte : voy. v. 2139-42.

Il est douteux qu'on trouve jamais un ms. complet de *Brun de la Montaigne*. L'auteur de la présente édition a visité bien des bibliothèques depuis le temps où, pour la première fois (c'était en 1858), le ms. 2170 de la Bibliothèque nationale s'est trouvé entre ses mains, et il s'est assuré qu'aucun catalogue ne mentionne un second exemplaire de ce roman.

Notre ancienne littérature fait des pertes plus regrettables, et ce qui nous reste de *Brun* suffit à nous consoler de ce qui nous manque. Car les notions que ce roman fournit à l'histoire littéraire, et aussi, nous le verrons plus loin, à l'histoire de notre versification, se laissent déduire des 3900 vers conservés, et la fin de l'ouvrage y ajouterait peu de chose.

C'est, en effet, une œuvre assez ordinaire que *Brun de la Montaigne*. Le romancier inconnu qui l'a composée ne se recommande ni par la puissance de l'imagination, ni par le brillant du style. Ses récits, les discours qu'il met dans la

bouche de ses personnages, offrent cette prolixité monotone qui est si fréquente dans les compositions du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Les personnages eux-mêmes ont les manières compassées et le ton cérémonieux que les hérauts avaient mis à la mode, et qui s'étaient peu à peu substitués, pour le plus grand dommage de la poésie, aux allures autrement vives des jongleurs des siècles précédents. Il est bien possible que notre auteur fût lui-même héraut d'armes. Le relief qu'il donne au rôle du héraut dans le récit du tournoi, conduirait à cette conclusion.

Il faut du moins lui savoir gré d'avoir pris pour point de départ de son roman une croyance populaire dont il a tiré parti non sans habileté.

Avant lui, sans doute, on avait représenté les fées entourant le berceau d'un enfant et lui accordant leurs dons <sup>[2]</sup>. C'est le tableau que nous offre le début de la plus récente rédaction d'Ogier le Danois, et notre auteur la connaissait, puisqu'il mentionne (v. 3399) Morgue l'amie Ogier <sup>[3]</sup>. Les merveilles de la forêt de Brecliant<sup>[4]</sup> avaient été célébrées dès le <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle par Vuace, qui y croyait peu<sup>[5]</sup>, par Chrétien de Troyes et par Huon de Mery<sup>[6]</sup> qui s'étaient surtout attachés à décrire les propriétés qu'avait la source de Barenton d'exciter des tempêtes lorsqu'on répandait son eau sur les roches voisines. Mais il ne semble pas qu'aucun autre roman que *Brun de la Montaigne* nous ait fait connaître l'usage, qui a bien certainement dû exister, de porter les nouveau-nés auprès de la fontaine<sup>[7]</sup> où les fées « conversaient ». Vuace disait seulement :

La solt l'en les fées veoir  
Se li Bretun nus disent veir.

On peut dire que la partie la moins faible du poème est celle où l'auteur nous représente les fées groupées autour de l'enfant, donnant cours à leurs sentiments, celle-ci bienveillante, celle-là cruelle, échangeant des paroles non exemptes d'aigreur, mais éprouvant toutes pour lui un sentiment d'affection mêlé d'envie :

Il sembloit tout adès qu'entre elles .iij. tençoient,  
Mais amoureusement l'enfançon regardoient,  
Et li en regardant, doucement gracïoient,  
Et tous dis en leurs cuers parfaitement pensoient  
Comment si petis dons a li doner ossoient ;  
Mais ens ou regarder l'enfant se delitoient,  
Et après les regards a la foys le baissoient.  
Ainsi avec l'enfant doucement se jouoient.

Nous n'avons aucun moyen de déterminer avec précision l'époque où fut composé *Brun de la Montagne*. Les caractères de la langue comme le ton général du récit indiquent le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, et plutôt la seconde moitié que la première ; mais je ne vois aucun trait qui permette de serrer de plus près la date cherchée. Il est évident, comme je l'ai dit plus haut, que l'auteur connaissait le roman d'Ogier, sous une forme relativement très-récente, celle où la fée Morgue préside à la naissance du jeune enfant <sup>[8]</sup>. Ce roman, qui est postérieur non-seulement au vieux poème de Raimbert, mais même aux *Enfances Ogier* d'Adenet, a été d'abord rédigé en vers de douze syllabes, puis mis en prose. Du texte en vers, nous avons deux

mss. <sup>[9]</sup>, et le texte en prose a été bien souvent imprimé depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle <sup>[10]</sup>. Mais nous ne savons point quand a été rédigé le poème en alexandrins d'Ogier : nous pouvons seulement le rapporter au xiv<sup>e</sup> siècle, et de cette attribution vague ne saurait se déduire aucune date quelque peu précise pour *Brun de la Montaigne*.

Nous ne sommes pas mieux renseignés sur le lieu où a été composé notre poème. Quelques traces du langage picard et wallon, qui se rencontrent çà et là, peuvent appartenir au copiste, et ne sauraient conséquemment prouver que *Brun de la Montaigne* ait été écrit dans le nord de la France. Cependant, il n'y aurait dans cette hypothèse rien que d'assez vraisemblable, si on considère que dans la partie septentrionale des pays de langue d'oïl on a continué plus longtemps qu'ailleurs à composer des poèmes en forme de chansons de geste.

Ce qu'il y a, en effet, de plus saillant dans *Brun de la Montaigne*, au fond véritable roman d'aventure, c'est la forme, qui est celle des chansons de geste en alexandrins, sauf un détail important. On sait que, au moyen âge, les vers de dix et de douze syllabes peuvent admettre à la fin de chaque hémistiche une syllabe atone qui ne compte pas dans la mesure du vers. Cette faculté a été restreinte dans notre versification moderne au second hémistiche seulement (d'où nos vers à rimes féminines). Jusque présent on n'a pu faire remonter l'usage actuel au-delà du poète Jehan le Maire qui vivait à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVI<sup>e</sup> <sup>[11]</sup>. « Nostre « gentil Clement Marot », dit Pasquier <sup>[12]</sup>, « en la seconde impression de ses œuvres <sup>[13]</sup>, reconnoissoit que ce fut lui qui

luy enseigna de ne faillir en la coupe féminine au milieu d'un vers » ; et encore tolérait-il la syllabe atone au premier hémistiche dans l'alexandrin <sup>[14]</sup>. Or, il se trouve que l'auteur de *Brun de la Montaigne*, antérieur de plus d'un siècle à Jehan le Maire, suit très-exactement l'usage actuel, ne plaçant jamais une syllabe atone à la fin du premier hémistiche sans en procurer l'éliision en la faisant suivre d'un mot commençant par une voyelle <sup>[15]</sup>.

*Brun de la Montaigne* a été pour la première fois, je le crois du moins, cité dans un ouvrage singulier, moitié roman, moitié histoire, publié sans nom d'auteur, en 1829, à Rennes, sous ce titre : *Brocéliande, ses chevaliers et quelques légendes. Recherches publiées par l'auteur de plusieurs opuscules bretons*<sup>[16]</sup>. L'auteur anonyme de cet ouvrage devait à M. P. Paris la connaissance du poème dont il a rapporté quelques vers. Peu d'années après, en 1836, M. Le Roux de Lincy faisait connaître *Brun de la Montaigne* par une analyse développée et par quelques extraits<sup>[17]</sup>, dans son ouvrage intitulé : *Le Livre des légendes. Introduction*<sup>[18]</sup>, p.180-5 et 260-84. Une notice du même poème a été publiée par M. P. Paris dans le t. XXII de *l'Histoire littéraire de la France*.

Je termine cette préface en corrigeant quelques fautes que j'ai reconnues depuis le tirage<sup>[19]</sup> : v. 16, l. *avés* ; 150, l. *vo[s]* ; 150, 160, 280, 352, etc., l. *vous* ; 222, l. *miens* ; 502, *vos*, sic ms., corr. *vo* ; 838, *desous*, sic ms., corr. *desus* ; 860, suppr. la note ; 918, l. *moult* ; 3022 l. *pensé[e]*.

---

1. † Avant 1860, ce manuscrit portait le n° 7989<sup>4</sup> de l'ancien fonds, et plus anciennement le n° 646 du fonds Baluze.
2. † Cf. A. Maury, *les Fées du moyen âge*, p. 30. — M. F. Michel a réuni, dans la note 14 de son édition de *Floriant et Florete* (Roxburghe Club, 1873), un certain nombre de témoignages sur le rôle des fées dans la littérature du moyen âge.
3. † Voici, d'après le ms. de l'arsenal B. 1 fr. 190, fol. 3, la scène des fées auprès du berceau d'Ogier :

Et en la propre nuit que l'enfant fu nasquis,  
 Et le corps de lui fu par dessus un lit mis,  
 Et la mere mouroit, si com je vous devis,  
 Y vint Morgue la fée et bien jucques a six  
 De fées gracieuses, et furent ou pourpris  
 Ou li enfes gisoit en blans drappelès mis.  
 La le print Gloriande qui fu suer Ansenis  
 Et le desmaillota et lui baisa le vis,  
 En disant : « Mon enffant, ou nom de Jhesu Cris  
 « Te veul donner un don : d'estre le plus hardiz  
 « Qui regnera ou monde tant que tu soies vifs.  
 — Donne, » dist Sagremoire, « cis dons n'est pas petis ;  
 « Puis que li hardemens est en lui si bien mis  
 « Je veul qu'il ne lui faille ne guerre ne estris  
 « Et que toudis en soit en sa vie garnis.  
 — Dame, » dist Foramonde, « or est uns grans periz  
 « Et je lui donne un don qui moult est agensis :  
 « C'est qu'en champ de bataille il ne soit desconfiz.  
 — Dont, » dist une autre fée blanche con fleur de lys,  
 « Et je veul que des dames soit amés et servis,  
 « Et que ja il ne soit de nesune esconduis.  
 — Je veul, » dit la .v<sup>e</sup>. que on nomoit Beatrix,  
 « Qu'il soit douz et plaisans, gracieux et faitis  
 « Et qu'en champ de bataille il ne puist estre pris,  
 « Ne par homme vivant ne puist estre traïs. »  
 Et dist Morgue la fée : « Or ay oy vos diz :  
 « Et je veul qu'il ne muire par homme qui soit vis  
 « Tant qu'il ara esté mes drus et mes amis,  
 « Et dedens faerie veüz tous mes deliz ;  
 « Et le tien a baron et est li miens maris. »  
 Lors lui baisa la dame et la bouche et le vis ;

Don s'en est li convens sevrés et departis.

4. † Voir, sur l'histoire de cette ancienne forêt et sur les légendes qui s'y rattachent, A. Maury, *les Forêts de la Gaule*, 331 et ss.
5. † Rou, édit. Pluquet, v. 11515 et suiv.
6. † Le Roux de Lincy, le *Livre des légendes*, p. 225-34.
7. † Le roman ne dit pas que cette fontaine fût celle de Barenton.
8. † Voy. au Vocabulaire, MORGUE et OGIER.
9. † Arsenal, B. 1. fr. 190, et Musée britannique, 15 E vi, fol. 82 à 207. Le ms. de l' Arsenal est de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Deux extraits en ont été donnés par Barrois, dans sa préface d'*Ogier de Danemarche*, p. lxij-lvij. Sur le ms. de Londres, qui est du xv<sup>e</sup> siècle, voy. Fr. Michel, *Rapports au Ministre*, p. 94 (édit. orig.), et Sachs, *Beitrag zur Kunde altfranzösischer... Literatur* (1857), p. 38.
10. † Voy. Brunet, *Manuel du libraire*, Ogier ; et Graesse, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 342.
11. † Voy. sur ce poète l'abbé Sallier, dans les anciens Mémoires de l'Académie des Inscriptions, XIII, 593.
12. † *Recherches de la France*, l. VI, ch. v, p. 735 de l'édition de 1611.
13. † Dans la préface de l'*Adolescence Clémentine* (1532), en réalité la première édition de Marot qui nous soit connue (édition Jannet, 1688, t. IV, p. 189).
14. † Voy. Quicherat, *Traité de versification française*, 2<sup>e</sup> édit., p. 327 et suiv.
15. † Je ne vois d'exception qu'au v. 82 :  
Ou les fées repairent, sachiez certainement  
qui, étant unique en son genre, doit être considéré comme fautif.  
J'ai donc eu tort v. 673 de proposer comme restitution [*que faites*] qui viole la règle ; on pourrait admettre [*soit fait*].
16. † On lit à la fin : « La présente compilation a été publiée aux frais et par les soins du baron de Taya (Aimé-Marie-Rodolphe), lequel fut juge en Bretagne depuis l'an MDCCCXI jusqu'en MDCCCXXX. »
17. † Les vers 1 à 125, 554 à 620, 627 à 662, 909 à 1122, 1208 à 1357, 1860 à 2021.
18. † Il n'a paru de l'ouvrage que cette introduction qui forme un vol. in-8° de xiv-286 p. — C'est d'après Le Roux de Lincy que Grasse (*Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 252) mentionne *Brun de la Montaigne*.
19. † J'en ai signalé quelques autres dans le vocabulaire.

*Ci commance li roumans de Brun de la Montaigne qui fu filz  
Butor de la Montaigne et puis fu apelez le petit Tristran le  
restoré (f° 3).*

[11]

**Q**UI veult aprendre honneur et suivre courtoissie,  
Les dames doit loer et l'amouresse vie,  
Car pour les dames est mainte honneur  
essaucie,

Ferus mains coups d'espée et de lance aguisie,  
Mains chevaus abatus, mainte enseigne percie,  
Mains haubergons perciés, mainte targe vostie,  
Mains biax diz recorderz en bonne compaignie,  
Mainte belle chançon parfaite et acomplie,  
Et mains bons chevaliers a la chiére hardie  
A la fin qu'en fait d'armes puist aquerir amie.  
Or dirai a quel fin ma matière est traitie :  
Pour tousjours essaucier fleur de chevalerie.  
Dames et chevaliers, or soit de vous ouïe,  
Car par mos amoureux ert par moy adrecie  
Avecques les bons fais dont elle est eslegie.  
Vous aves bien ouï qu'en vielle ancesserie

Que roy et duc et prince, ou honneur est florie,  
Quant ooient parler d'aucune faierie,  
Pour ce que destinée en leur hoirs fust norrie,  
Faissoient leur enfans porter par leur meisnie  
En forès et en bois par leur melancolie,  
Ou fust en haut desert ou dedens praarie,  
Desous arbre ramu ou fontaingne jolie,  
Afin que leur enfant amandassent leur vie  
Par destinée qui fust a aus otroïe.

## II<sup>[2]</sup>

Seigneurs, ou moys d'avril que li bois sont fuelli,  
Violetes partout espanissent ausi,  
Et que point la verde herbe et li pré sont foilli,  
A celui temps avint, tout droit a .j. juedi,  
Qu'il estoit .j. haus hom et d'estat signori,  
Sire de la Montaigne, ainsi nomer l'oï ;  
Moult estoit gentis hom, de sanc roial ausi,  
Et cent foys plus vaillans d'assez que je ne di.  
Or avoit moult de temps li chevaliers vesqui,  
Si estoit ancïans, mais il ot avec li  
Une jone mouillier de qui .j. filz yssi  
Sages et avissés, et fu doctrinés si  
Que quanqu'es cuers d'amant oncques d'amour issi,  
Li jouvensiaus ot tout en son cuer, puis ce di.

## III<sup>[3]</sup>

La joute dame qui fu fame au chevalier,  
Porta le bacheler dont vous m'oiés noncier,  
Qui por amer ot puis maint divers enconbrier.  
La dame en delivra .j. jour a l'anuitier,  
Et quant delivre en fu n'i ot que esleescier.  
Quant li sires le sot, Dieu prist a gracier  
Quant il avoit .j. fil por s'onnour essaucier.  
Si pensa en son cuer, pour li plus avancier,  
Que porter l'en fera, sans plus de l'atargier,  
Delez une fontaine, assez près du rochier ;  
Car il avoit repaire de fées ou gravier  
Qui aloient ou lieu touz dis esbanoier.  
Si ala tout errant huchier .j. messagier  
Et li a dit : « Amis, il te faut chevauchier  
« Tost et viguerusement, ne veillez delaier.  
« Va querre mes barons, car j'ai d'eus grant mestier,  
« Et di qu'il veignent tost, por mon cors conseilier,  
« Car j'ai .j. [moult] biau fil eü de ma mouillier  
« Qu'as destinées veil tout errant envoyer,  
« Si leur diront errant qu'il veignent sanz targier.

#### IV<sup>[4]</sup>

— Sire, » dist li varlès, « a vo comandement. »  
Adont prist .j. cheval tost et isnelement,  
En la selle est montez sans nul encombrement ;  
Si chevauchoit plus fort qu'oissiaus ne vole a vent,  
Et plus tost c'uns bougons d'arc manier ne destent,  
Et tant que le cheval fist es costez sanglent,

Dont sanc de toutes pars a la terre en descent.  
Plus tost va li chevaus que foudre[s] avec vent.  
Tant chevaucha de jor et de nuit ensemment  
Qu'il trouva des barons du seigneur jusqu'a cent,  
Et les assembla touz a .j. avesprement,  
Puis leur dit en oiant bel et courtoisement :  
« Seigneur, entendez moy, oiez le mandement  
« Que mes sire vous mande a touz communaument :  
« Que vous venez errant a son commandement,  
« Car de vo conseil a afaire moult briefment.  
« Or tost delivrez vos ! por Dieu, venez vous ent,  
« Car li besoins est grans, sachiez certainement,  
« Pour un enfant qu'il a né tout nouvellement,  
« C'onques de char ne d'os ne vit nus hom plus gent,  
« Si vous en venez touz avec moy vistement ;  
« Car il couvient l'enfant porter tout erramment  
« Ou les fées repairent, sachiez certainement,  
« Por destinée avoir au Dieu commandement. »

## V

Quant li mesages ot finée sa raison,  
Ensemble sont alé tretout li cent baron  
Et si ont dit entr'aus par fole entencion :  
« Est nos sires meüs qui nous fait tel sermon  
« Qui se veult delivrer d'un si dous enfanson ?  
« Il ne le pourroit miex metre a occission,  
« Car se li anfes est ostenz de sa maison  
« Il en aura au cuer en brief temps marison ;

« Car espoir trouvera ou serpent ou lyon  
« Qui l’anfant ara tost mis a destrucion. »  
La ot .j. chevalier c’om apeloit Grifon,  
Qui leur a dit en haut : « Biax seigneur compaignon,  
« Pensons du chevauchier, alons ent au dongon ;  
« Nous avons bien oy le message a bandon  
« Qui nous dit de l’enfant la noble nassion,  
« Pensons de l’exploitier sans nule arestoison  
« De ci qu’a la Montaigne, a Dieu ben[e]ïson ;  
« Conseillon noseigneur qui est enciens hon,  
Car il en a mestier, selonc m’entencion. »

## VI

Si tost que li baron laissièrent le parler,  
Il firent leur hernois richement aprester ;  
Au messagier ont dit : « Pense du retorner,  
« Et di a monseigneur qu’il le faut aviser  
« Par quoy plus sages soit de son enfant garder ;  
« Car nous veons moult bien qu’il s’en veut delivrer ;  
« Et li di que folie le fait a ce penser,  
« Ou vieillesce le point qui l’a fait radoter. »  
Quant li mesage[s] ot les barons si parler  
Il monta ou cheval sans point de l’arester,  
Et quant il fu montez, si commance a crier :  
« Seigneur, adieu vous di, plus ne veil demourer,  
« Venés ent après moy, je le vous veil rouver. »  
Li chevalier ont dit : « Pensez du cheminer,  
« Nous alons après toy, il ne t’en faut douter,

« Por le gré monseigneur plainement accorder ;  
« Si te prions de nous a lui recommander. »

## VII<sup>[5]</sup>

Ainsi s'en departi li courtois messagiers  
Et prist moult doucement comgié aus chevaliers,  
Et puis de cheminer ne fu mie laniers,  
Car plus tost chevauchoit que ne vole espreviers.  
Tant chevaucha li mès par bois et par sentiers,  
Qu'il choisi du chastel les tours et les clochiers.  
Mais ainz que venist la recreüt ses destriers  
Droit en mi lieu du bois qui fu grant et pleniers.  
Atant es vous a lui venir .iiij. murdriers,  
Et pour lui desrober, dont il n'estoit mestiers,  
Car il n'avoit nul drap qui fust nient entiers,  
Mais estoit plus locus c'uns povres brououtiers  
Ou un povres marchans qui porte a estaliers,  
Et avec ce n'avoit pas plenté de deniers.

## VIII

Quant li .iiij. murdrier ont choisi le mesage,  
Qui s'en aloit tous seus a pié par le boscage,  
Ils sont a lui venu pour paier son truage,  
Et li ont dit : « Amis, enten a no lengage ;  
« Il te faut aquiter a nous de ton passage.  
— Seigneur, » dit li varlès, « et ou le prend[e]rai ge ?  
« Par Dieu, je n'ai sur moy or ni argent ne gage,